

ADMINISTRATION GENERALE

REHABILITATION DE LA VILLA MARTINELLI

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Le Syndicat est propriétaire de la Villa Martinelli située Digue Nicolas II à Dunkerque. La situation géographique de ce bâtiment permet de le considérer comme la véritable « porte d'entrée » du site de la Licorne.

C'est pourquoi, il apparaît indispensable de procéder à sa réhabilitation et au réagencement de ses espaces intérieurs pour les rendre plus fonctionnels.

Il serait ainsi possible de mettre en place notamment un accueil commun qui pourrait être utilisé pour l'ensemble des activités proposées à l'intérieur de la base.

Dans ce même ordre d'idées, il apparaît possible d'envisager que certains services du Syndicat, notamment les activités nautiques soient transférées sur place.

Il est donc demandé au Comité de bien vouloir autoriser cette opération et de lancer une consultation en vue du choix du maître d'œuvre pour mener à bien ce projet.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
Approuve les présentes dispositions,
Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet
Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.